

FOOTBALL CLUB VILLENEUVE
N° d'affiliation: 524768
STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE, 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON



TOURNOI **LE TROPHÉE DES PAPES 2026**

CATÉGORIE U14/U15

FICHE TECHNIQUE		
DATES	SAMEDI 06 JUIN ET DIMANCHE 07 JUIN 2026	
ORGANISATEUR	F.C.VILLENEUVE LIGUE MÉDITERRANÉE - DISTRICT GRAND VAUCLUSE	
SITE	COMPLEXE SPORTIF DE LA LAUNE - 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON	
CORRESPONDANCE	INSCRIPTION : RAFAEL CID DELVALLE TEL : 06 58 09 83 21	PRISE D'INFORMATIONS : FRÉDÉRIC Ayme TEL : 06 73 54 33 34
SITE INTERNET 		NOMBRE D'EQUIPES 18

ACCUEIL DES EQUIPES :

SAMEDI 06 JUIN 2026 AU COMPLEXE SPORTIF DE LA LAUNE - 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON.
L'HEURE DU PREMIER MATCH SERA PRÉCISÉE AU PLUS TARD UNE SEMAINE AVANT LE TOURNOI
POUR VOTRE HEURE D'ARRIVÉE SUR LE SITE TOURNIFY.

REPAS :

UN SNACKING SERA PROPOSÉ SUR LE LIEU DU TOURNOI.

FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE, 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON



TOURNOI U14/U15 DES 06 & 07 JUIN 2026

COUPON RÉPONSE - INSCRIPTION

LES ETAPES :

1. CONTACTER LE RESPONSABLE DU TOURNOI, RAFAEL CID DELVALLE, AFIN DE S'ASSURER DU NOMBRE DE PLACES ENCORE DISPONIBLES ;

2. SI ACCORD ORAL AVEC CE DERNIER, PROCÉDER À L'INSCRIPTION DE VOTRE ÉQUIPE VIA LE SITE TOURNIFY ;

3. REMPLIR LE PRÉSENT COUPON DE LE RENVOYER À L'ADRESSER INDIQUÉE ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE DE CAUTION. LE CHÈQUE DE CAUTION SERA RENDU À LA FIN DU TOURNOI ET NE SERA ENCAISSÉ QU'EN CAS DE DÉSISTEMENT.

A ENVOYER A CETTE ADRESSE :

**RAFAEL CID DELVALLE
RÉSIDENCE SAINT BENEZET - BÂTIMENT A
2 IMPASSE VERLAINE
84000 AVIGNON**

CLUB	
CATEGORIE	
NOM DU RESPONSABLE	
TÉLÉPHONE	
EMAIL	
NOMBRE D'ÉQUIPES	

ENGAGEMENT : GRATUIT

CAUTION : 300 EUROS PAR ÉQUIPE ENGAGÉE

FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE, 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON



PACK HÉBERGEMENT

CAMPING SANDAYA L'ILE DES PAPES ****

« C'EST LE SUD ! PAYS DE GARRIGUES, DE VIGNES ET DE CHÊNES, PAYS DE ROCHES QUI VIBRENT AU CHANT DES CIGALES, LE GARD PREND ICI DES AIRS DE PROVENCE. C'EST LE PAYS DE L'ARTISANAT, DES MARCHÉS HAUTS EN COULEUR ET HAUTS EN ACCENT. SUR UNE ÎLE PRIVÉE, À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU FESTIVAL D'AVIGNON ET DE LA CITÉ DES PAPES (8 KM), LE CAMPING OFFRE UN POINT DE DÉPART CENTRAL, ENSOLEILLÉ ET REPOSANT, POUR DÉCOUVRIR LA PROVENCE. »

LE CAMPING EST SITUÉ À SEULEMENT 5 MINUTES DU STADE.



SITE INTERNET DU CAMPING:

[HTTPS://WWW.SANDAYA.FR/NOS-CAMPINGS/L-ILE-DES-PAPES](https://www.sandaya.fr/nos-campings/l-ile-des-papes)

ATTENTION : MERCI DE NE PAS RÉSERVER LE CAMPING DE VOTRE CÔTÉ, TOUTE ÉQUIPE FONCTIONNANT DE LA SORTE NE PASSERA PAS EN PRIORITÉ.

LE PACK COMPREND :

- PETIT DÉJEUNER DU SAMEDI ET DIMANCHE MATIN (CAMPING) ;
- DÉJEUNER DU SAMEDI ET DIMANCHE MIDI (STADE) ;
- REPAS DU SAMEDI SOIR (CAMPING) ;
- NUITÉE DU VENDREDI ET SAMEDI SOIR



FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE, 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON



TOURNOI U14/U15 DES 06 & 07 JUIN 2026

COUPON RÉPONSE - RÉSERVATION

LES ETAPES :

1. LORS DE LA PRISE DE CONTACT D'INSCRIPTION AVEC LE RESPONSABLE DU TOURNOI, RAFAEL CID DELVALLE, PRÉCISER SON INTENTION D'ÊTRE HÉBERGÉ ;
2. REMPLIR LE PRÉSENT COUPON DE LE RENVOYER SOUS QUINZE JOURS APRÈS ENVOI DU BULLETIN D'INSCRIPTION À L'ADRESSER INDIQUÉE ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE DE RÈGLEMENT.

ATTENTION : VOTRE CHÈQUE DE RÈGLEMENT DE L'HÉBERGEMENT NE SERA PAS ENCAISSÉ AVANT LE PREMIER JOUR DU TOURNOI. NOUS DEMANDONS DONC AU CLUB DE NOUS ENVOYER UN CHÈQUE GLOBAL, MÊME SI LES RÈGLEMENTS DES PARTICIPANTS NE SONT PAS ENCORE RÉCUPÉRÉS DE VOTRE CÔTÉ.

CLUB	
CATEGORIE	
NOM DU RESPONSABLE	
TÉLÉPHONE	
EMAIL	

	PACK À 120€ / 2 NUITS
NOMBRE DE JOUEURS	
NOMBRE D'ÉDUCATEURS	
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	
TOTAL (NOMBRE DE PERSONNES X 120€)	

FOOTBALL CLUB VILLENEUVE

N° d'affiliation: 524768

STADE JEAN SAGNES - CHEMIN SAINT HONORE, 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON



N.B. :

1. TOUTE INSCRIPTION SUR LE SITE SANS ACCORD PREALABLE DU FCV SERA AUTOMATIQUEMENT SUPPRIMEE ;

2. LES ENGAGEMENTS NE SONT EFFECTIFS QU'À RÉCEPTION DU PRÉSENT COUPON-RÉPONSE ET DU CHÈQUE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES ;

3. SI LE CHÈQUE ET LE COUPON N'ONT PAS ÉTÉ ENVOYÉ DANS UN DÉLAI DE 15 JOURS SUIVANT L'ACCORD ORAL, L'ÉQUIPE SERA AUTOMATIQUEMENT SUPPRIMÉE DU SITE ;

4. DANS LE CADRE DE SES TOURNOIS SUR DEUX JOURS, LE FCV DONNERA D'ABORD PRIORITÉ AUX ÉQUIPES HÉBERGÉES ;

5. POUR TOUTE QUESTION RELATIVE À L'HÉBERGEMENT, VOTRE CORRESPONDANT PRIVILÉGIÉ SERA DENIS : 06.86.00.37.04.